

La mort du sergent Gombault

Georges Moreau de Tours

1892

Huile sur toile – Dim. 225 cm x 285 cm

Inv. 2015.02.30

Georges Moreau de Tours est un peintre académique, né en 1853 et actif dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il entre à l'École des Beaux-arts de Paris en 1865, suit l'enseignement d'Alexandre Cabanel, et évolue dans un milieu favorable notamment car son père, médecin psychiatre, est lié à Baudelaire et à Théophile Gautier. A la fin de sa vie, il s'intéresse surtout aux sujets militaires, ses peintures militaires lui valent une certaine notoriété.

Quant au sujet représenté, Charles Gombault il naît à Dinan en 1848, son père est peintre-vitrier, sa mère est couturière. A 18 ans, il s'engage dans l'armée. Plus tard, en 1870, au moment où éclate la guerre contre la Prusse, il est sergent au 2^{ème} régiment de Tirailleurs Algériens. C'est d'ailleurs dans son uniforme de tirailleur algérien, très proche de celui des zouaves, que le sculpteur Pierre Feitu le représente comme l'atteste une carte postale ancienne. Charles Gombault est fait prisonnier le 6 août 1870, puis est emmené au camp de prisonniers d'Ingolstadt en Bavière. Le 9 janvier 1871, il est condamné à mort, pour l'exemple, à la suite d'une troisième tentative d'évasion, suivie d'une bagarre avec un sous-officier bavarois.

L'abbé Landau, aumônier militaire du camp, raconte l'exécution du sergent Gombault dans son livre : *Six mois en Bavière* (1871).



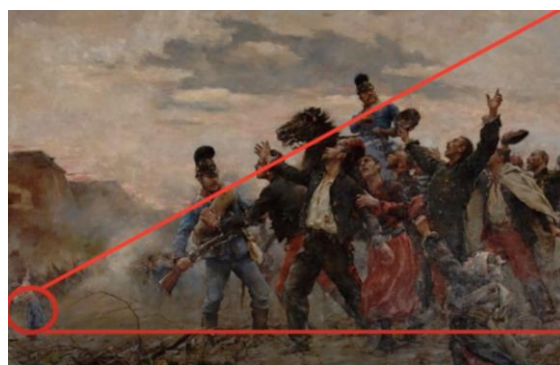
Aux dires de l'abbé Landau, ce jour-là à 16h30, le sergent Gombault est amené sur le lieu de son exécution. Pour ajouter à l'exemple, le Conseil de guerre allemand décide de rassembler l'ensemble des prisonniers français pour assister à la mise à mort. On emmène le condamné, garrotté, au milieu du camp où il se tient debout, sans bandeau sur les yeux : il n'en a pas voulu. Les six milles Français qu'on force à jouer du spectacle l'entourent. S'adressant à eux au moment de mourir, Charles Gombault s'écrie : « *Camarades, je vais mourir, mais avant, criez tous avec moi : Vive la France !* » et une immense exclamation s'élève dans le camp d'Ingolstadt.

Moins de vingt ans plus tard, inspiré et enthousiasmé par le livre *Les soldats français dans les prisons d'Allemagne*, rédigé par le chanoine E. Guers, qui rapporte lui aussi l'épisode, le peintre Georges Moreau de Tours choisit de peindre l'exécution du sergent Gombault.

Etrangement, le condamné à mort est placé au deuxième plan, près du bord du tableau, dans sa partie gauche, presque hors champ. Au premier plan, l'attention se porte naturellement sur le groupe de prisonniers français, pleins de révolte, que les soldats bavarois, des chasseurs à l'uniforme bleu et aux casques à chenille, tentent de contenir. « *Il m'avait paru intéressant d'étudier la physionomie de tous ces malheureux ; c'est pour cela qu'ils sont en avant. Mais l'intérêt est tout aussi grand dans le fond du tableau, et je crois le drame très émouvant* », écrit l'artiste, commentant son tableau *a posteriori*.

La composition du tableau est élaborée. Si les principales lignes de l'œuvre conduisent notre œil d'abord vers l'artilleur, au centre ; par ricochet, elles le conduisent ensuite vers le sergent Gombault. Du reste, les deux personnages dessinent deux ellipse qui se miroitent et qui lient ainsi charnellement les deux corps.

La précision avec laquelle l'artiste peint l'uniforme de chacun des prisonniers nous permet d'identifier, de gauche à droite, un artilleur français, il a la veste ouverte et les bras écartés, un zouave, il porte un sarouel, pantalon arabe bouffant, un bedaïa, veste-boléro en drap bleu foncé, et tient dans sa main droite une chéchia, sorte de bonnet de feutre rouge. Derrière lui, on distingue ensuite deux fantassins d'infanterie de ligne, ainsi qu'un dragon portant un manteau. Au premier plan, un autre fantassin d'infanterie de ligne blessé à la tête.



La guerre contre la Prusse et les États allemands s'achève par un traité de paix signé en mai 1871. La victoire allemande entraîne alors l'annexion par le Reich de l'Alsace et d'une grande partie de la Lorraine. Amputée d'une partie de son territoire, la France ne cesse ensuite de nourrir l'esprit de revanche contre l'Allemagne, et cela jusqu'au déclenchement de la Première guerre mondiale.

C'est dans ce contexte que Georges de Moreau de Tours peint son tableau, cultivant lui aussi cet esprit de revanche. Du reste l'histoire qu'il raconte est représentative du roman national qui est en train de

se construire sous la III^e République. Pétris de patriotisme, galvanisés par le cri « Vive la France ! », les prisonniers imaginés par Moreau de Tours peuvent d'ailleurs être considérés comme une allégorie du peuple français, uni face à l'ennemi.

Gustave Moreau de Tours achève son tableau en février 1892. Le 15 mars, il l'expédie au Palais de l'Industrie où doit se tenir le Salon des artistes français. L'œuvre y est exposée sous le *titre Vive la France !*, il porte le sous-titre *La mort du sergent Gombault*. Découvrant l'œuvre, un patriote enthousiaste fait part de son admiration dans une lettre enflammée, datée du 12 juin 1892, qu'il adresse au rédacteur de l'Union Malouine et Dinannaise. A partir de cette date, les événements se précipitent, le Conseil municipal de Dinan décide d'acquérir la toile pour son musée. La somme est néanmoins importante, le Conseil municipal sollicite donc l'aide de l'Etat, qui s'engage à aider la Ville à hauteur de 4 000 francs, ne pouvant néanmoins verser les fonds que l'année suivante. Le Conseil municipal décide donc de lancer une souscription publique pour cet achat. Après bien moult péripéties administrative et financières, la toile arrive à Dinan le 20 juillet 1892. Le tableau est installé dans la Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Dinan et y demeure... Au grand regret de l'artiste, Moreau de Tours, qui aurait aimé l'exposer à Paris au moment de l'Exposition Universel de 1900. De 1940 à 1944, le tableau sera néanmoins décroché et caché pour éviter sa destruction par les Allemands.

En 2007, le tableau fait l'objet d'une restauration. A cette occasion, on remarque que son châssis est pliable : la partie basse ayant été aménagée de manière à pouvoir être rabattue pour diminuer les dimensions de la peinture et permettre son accès à la Salle d'Honneur.

Bibliographie :

DESTOUCHES Pascal, « Vive la France ! ou la mort du sergent Gombault, 9 janvier 1871 », dans *Le pays de Dinan*, 1998

Délibérations du Conseil municipal de Dinan en date du 5 juillet 1892 et du 11 novembre 1899 – archives municipales de Dinan

Fonds Charles Gombault – Bibliothèque municipale de Dinan